

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES ACCREDITATIONS UNIVERSITAIRES ET DE  
LA QUALITE

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

GENERAL SECRETARIATE

DEPARTMENT OF UNIVERSITY ACCREDITATIONS AND  
QUALITY

COMMUNIQUE N° 24-00213 /MINESUP/SG/DAUQ/SDEAC du 30 AVR 2024

Portant ouverture du concours d'entrée en première et quatrième années de la Faculté d'Ingénierie et de Technologie (F.E.T) de l'Université de Buea, au titre de l'année académique 2024/2025.

### LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,

*Vu la Constitution ;*

*Vu la loi N° 005 du 16 Avril 2001 sur l'orientation de l'Enseignement Supérieur ;*

*Vu le décret N° 2018/190 du 02 Mars 2018 modifiant et complétant le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011, portant organisation du Gouvernement ;*

*Vu le décret N°2011/410 du 09 Décembre 2011, portant organisation du Gouvernement*

*Vu le décret N°2019/002 du 04 Janvier 2019, portant réaménagement du Gouvernement ;*

*Vu le décret N° 93/026 du 19 Janvier 1993, portant création des Universités ;*

*Vu le décret N° 2012/433 du 01 Octobre 2012 portant organisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur;*

*Vu le décret N° 93/027 du 19 Janvier 1993, portant dispositions communes aux Universités; modifié et complété par le décret n° 2005/ 342 du 10 Septembre 2005;*

*Vu le décret N° 93/034 du 19 Janvier 1993, portant organisation administrative de l'Université de Buea;*

*Vu le décret N°93/032 du 19 Janvier 1993, fixant le régime financier applicable aux Universités*

*Vu le décret N°2005/383 du 17 Octobre 2005, fixant les règles financières applicables aux Universités*

*Vu le décret N° 2017/318 du 27 Juin 2017 portant nomination du Pro-Chancellor et du Vice-Chancellor de l'Université de Buea ;*

*Vu le décret N° 2023/040 du 24 Janvier 2023 portant nomination du Doyen de la Faculté d'Ingénierie et de Technologie de l'Université de Buea ;*

*Vu l'arrêté N° 18240028/MINESUP/SG/DAUQ/SDEAC du 14 Février 2024 fixant le calendrier des concours d'entrée dans les Etablissements des Universités d'Etat du Cameroun, au titre de l'année académique 2024-2025 ;*

### COMMUNIQUE :

**Article 1<sup>er</sup>:** Un concours pour le recrutement de quatre cent soixantè-dix (470) élèves à la Faculté d'Ingénierie et de Technologie (F.E.T) de l'Université de Buea aura lieu le **19 Septembre 2024**, au titre de l'année académique 2024/2025, pour l'obtention du diplôme de Bachelor of Engineering (BEng) (soit BAC+4) et de Master of Engineering.(MEng) (soit BAC+5).

**Article 2:** Le concours visé à l'article ci-dessus 1<sup>er</sup> pour les candidats de 1<sup>ere</sup> année est ouvert aux camerounais des deux sexes et aux candidats étrangers titulaires de l'un des diplômes suivants:

1. Le « General Certificate of Education Ordinary Level » obtenu au moins en cinq matières y compris Mathématiques et Physique; et le « General Certificate of Education Advanced Level » obtenu au moins en deux matières incluant les Mathématiques.

cedcom

ou

2. Le «General Certificate of Education Technical Ordinary and Advanced Levels» obtenu en des matières afférentes;

ou

3. Le Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire dans l'une des séries: C, D, E, F2 : F3 et F4

ou

4. Le «Technical and Vocational Education Examination (TVE) » (Advanced level)

ou

5. Tout autre diplôme ou titre admis en équivalence par le Ministère de l'Enseignement Supérieur;

**Article 3:** Le concours visé à l'article ci-dessus 1<sup>er</sup> pour les candidats de 4<sup>e</sup> année se fera sur *études des dossiers*, et est ouvert aux camerounais des deux sexes, ainsi qu'aux candidats étrangers titulaires de l'un des diplômes suivants:

a) Licence de Technologie dans les disciplines correspondantes;

ou

b) Bachelor of Technology (B.Tech) dans les disciplines correspondantes;

ou

c) Tout autre diplôme ou titre admis en équivalence par le Ministère de l'Enseignement Supérieur;

**Article 4:** Les candidats en attente des résultats de l'un des diplômes ci-dessus indiqués aux article 2 et 3 peuvent s'inscrire à l'examen d'entrée sous réserve. Cependant, s'ils réussissent à l'examen d'entrée, ces candidats devront présenter leurs résultats à la Faculté d'Ingénierie et de Technologie, avant d'être admis définitivement à la Faculté.

**Article 5:** Le nombre total de places offertes est répartie comme suit par option:

Programme	Number of Places for the First Year	Number of Places for the Fourth Year	Degree Pursuit
Génie Civil	100	0	MEng
Génie Informatique (Options: Génie Logiciel; Réseaux et Télécommunications)	100	15	BEng
Génie Chimique et Pétrolier (Options: Génie Chimique; Génie Pétrolier)	60	0	BEng
Génie Electrique et Electronique (Options: Génie Energétique; Télécommunications et Réseaux)	100	15	BEng
Génie Mécanique	50	30	BEng
<b>TOTAL</b>	<b>410</b>	<b>60</b>	

**Article 6:** Procédure d'Inscription: L'inscription au Concours se fait en ligne sur le site web de l'Université de Buea à l'adresse [www.ubuea.cm](http://www.ubuea.cm). La candidature en ligne sera effectuée après le paiement en ligne d'un montant de 20 000 FCFA (vingt mille francs) à titre des droits d'inscription au concours.

**Article 7:** Le concours est ouvert dans les quatre centres suivants: Buea, Bamenda, Douala et Yaoundé.

**Article 8:** Les inscriptions en ligne sont ouvertes jusqu' au Lundi **16 Septembre 2024** à minuit.

**Article 9:** Le concours de 1<sup>er</sup> année comporte uniquement des épreuves écrites portant sur les matières suivantes:

Matières	Coefficients	Durée
Mathématiques	3	3 Heures
Physique	3	3 Heures

**Article 10:** Le lieu et le planning du déroulement des épreuves pour l'ensemble des centres d'examen seront précisés ultérieurement par un communiqué de presse du Vice-Chancellor de l'Université de Buea.

**Article 11:** Les candidats sont invités à se présenter devant les salles d'examens une heure avant le début de la première épreuve, munis de leur Carte Nationale d'identité (CNI).

**Article 12:** Le Vice-Chancellor de l'Université de Buea, le Directeur des Accréditations Universitaires et de la Qualité et le Doyen de la Faculté d'Ingénierie et de Technologie de l'Université de Buea sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent communiqué qui sera enregistré partout où besoin sera.



**Jacques FAME NDONGO**  
**LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**